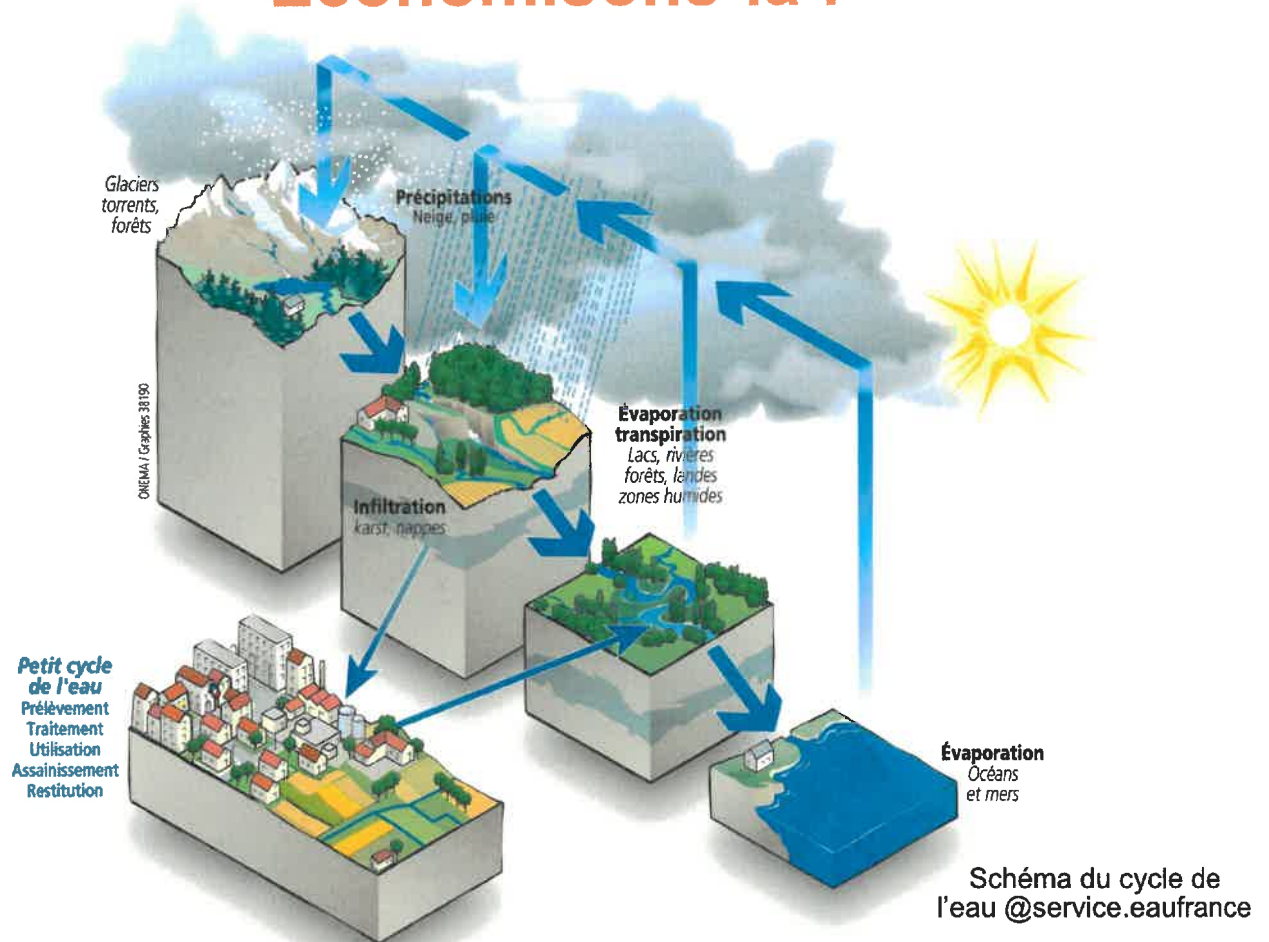


L'EAU EST PRÉCIEUSE

Économisons-la !



D'où vient l'eau potable ?

L'eau du robinet provient des captages qui prélèvent l'eau dans le milieu naturel, comme les rivières, nappes phréatiques, etc. Pour être potable, l'eau fait objet de traitements plus ou moins poussés.

Une ressource rare :

L'eau potable est une ressources rare.
En période de sécheresse en particulier, il est nécessaire de l'économiser pour préserver les milieux et garantir un accès à l'eau potable en permanence.

COMMENT ÉCONOMISER L'EAU ?

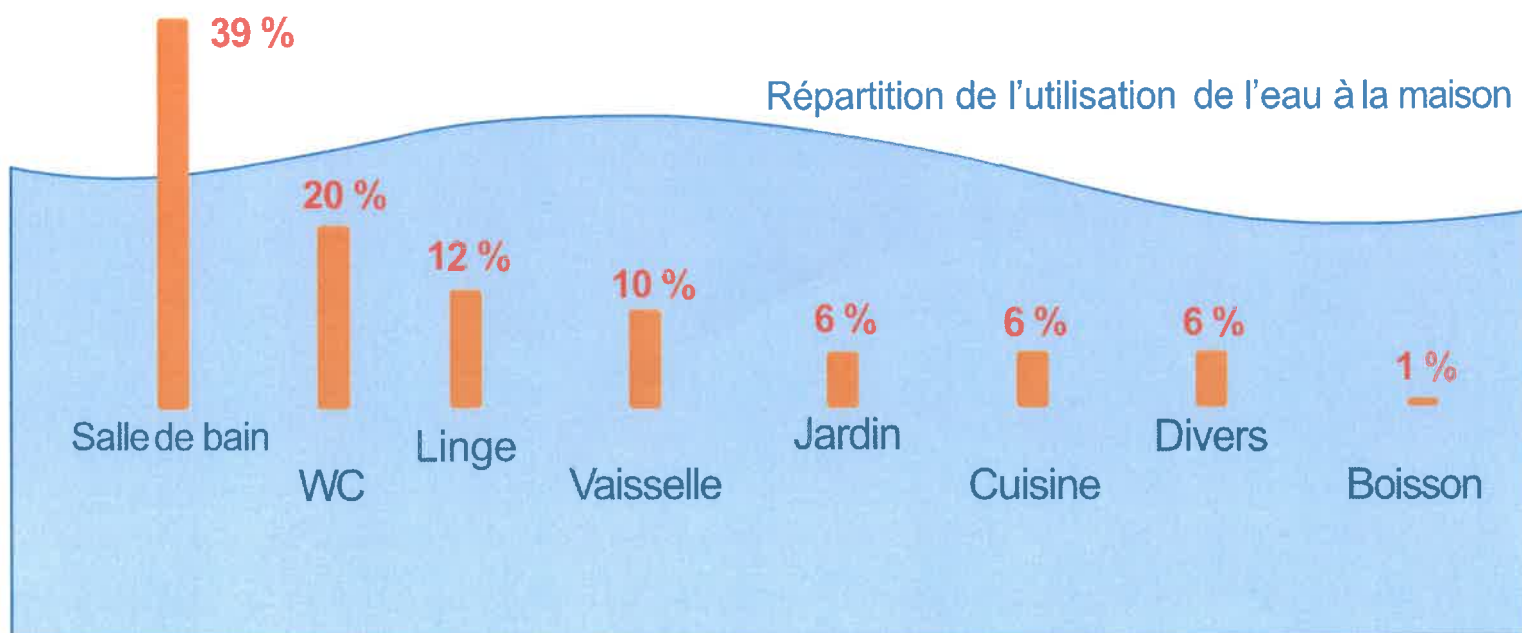
Les gestes simples qui évitent le gaspillage :

- Ne pas laisser couler un robinet inutilement ;
- Préférer une douche à un bain ;
- Réutiliser l'eau de lavage des légumes pour arroser les plantes ;
- Faire tourner le lave-linge et le lave-vaisselle à pleine charge ;
- Relever le compteur d'eau régulièrement pour repérer les fuites ;
- Préférer une courte douche (3min) à un bain.



L'équipement hydroéconome, peut réduire jusqu'à 50 % le volume :

- Douchette à débit limité ou régulateur de débit ;
- Mousseur ou aérateur pour robinet ;
- Sac ou plaquette WC pour réduire le volume de chasse d'eau ;
- Mécanisme double commande 3 litres et 6 litres ;
- Réducteur de pression (si elle dépasse 4 bars) permet de protéger l'électroménager et de réduire la consommation de 10 à 25m³/an.



COMMENT ÉCONOMISER L'EAU ?

ATTENTION AUX FUITES

Les fuites peuvent représenter **plus de 20 % de la consommation**

d'un foyer. Par exemple :

un goutte-à-goutte au robinet

=

4 litres par heure, soit 35 mètres cube par an.

Soit :

- une perte de 71,05€ par ménage

- un gâchi 7 000 mètres cubes d'eau par an pour 200 foyers



Économiser l'eau
c'est protéger la
ressource mais
c'est aussi réduire
ses dépenses

LES TECHNIQUES ÉCONOMES POUR LE JARDIN

Biner le sol plutôt que l'arroser:
Cela permet d'aérer la terre et
équivalent à 2 arrosages;

Arroser le soir, pour réduire l'évapotranspiration ;

Le paillage réduit l'évapotranspiration, protège le
sol des fortes chaleurs et conserve l'humidité.
Il évite l'emploi de produits phytosanitaires.

Électroménager

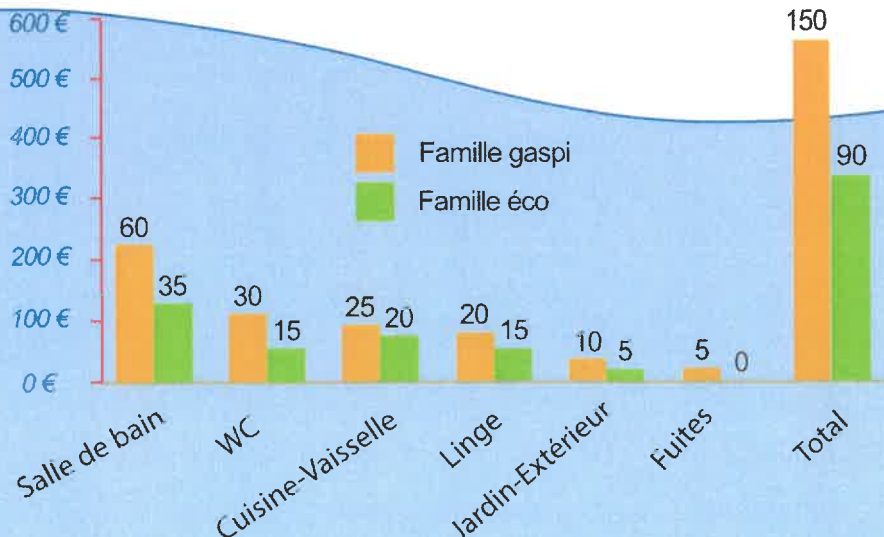
Remplacer un ancien appareil par un
modèle récent, réduit sa consommation
de moitié.

Réduire usages non prioritaires

- Lavage de la voiture
- Nettoyage des terrasses
- Arrosage des pelouses

Sur une base de 3,5€/m³

Facture et volumes d'eau consommés
en une année pour un foyer de 4
personnes



RESSOURCE COMMUNE ET FRAGILE

UTILISATION DE L'EAU DE PLUIE

L'eau de pluie est non potable ; elle peut être de très mauvaise qualité, notamment à cause de la pollution atmosphérique, matières fécales, micropolluants des matériaux, etc. Il est particulièrement recommandé d'utiliser uniquement l'eau de pluie pour des usages extérieurs aux bâtiments, pour arroser le jardin par exemple.

FORAGES PARTICULIERS ET PUIITS

La réalisation de forages pour prélever de l'eau dans le milieu naturel doit faire l'objet d'une déclaration obligatoire au préalable et est strictement interdite dans certains secteurs protégés (comme autour des zones de protection de captage d'eau potable). De plus, la qualité de l'eau prélevée peut être dégradée par des agents tels que l'arsenic, les matières fécales, etc.

Renseignez-vous avant de réaliser un forage ou avant d'utiliser un puits privé.

Vous renseigner :

Direction Départementale des Territoires (DDT) :

- 03 84 58 86 00

- 8 Place de la Révolution Française 90020 Belfort

Agence Régionale de Santé (ARS) :

- 0 808 80 71 07

- 8 Rue du Peintre Heim 90000 Belfort

Pour en savoir plus :

www.developpement-durable.gouv.fr

La ressource en eau en France.

www.eaufrance.fr

Service public d'information sur l'eau.

www.propluvia.fr

Les arrêtés de restriction d'eau en France.